



PRÉFET DE LA MANCHE

## **Informations aux Maires**

### **Coronavirus COVID-19**

#### **Passage au stade 2**

**PJ :** Affiche « se protéger ».

La stratégie actuelle de la France pour faire face à la nouvelle épidémie Covid-19 est de limiter la propagation du nouveau virus sur le territoire en diffusant des recommandations sanitaires à la population et en assurant la recherche active et la prise en charge précoce des cas et de leurs contacts, en particulier pour les voyageurs de retour d'une zone à risque à leur arrivée sur le territoire national.

A ce stade, deux clusters (zones de circulation active du virus) sont identifiés par les ARS :

- un cluster dans l'Oise (communes particulièrement concernées : Creil, Crépy-en-Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny-le-sec). La mesure relative aux annulations d'évènements publics s'applique sur l'ensemble du département de l'Oise, les autres mesures s'appliquent dans les 5 communes particulièrement concernées.
- un cluster à La Balme en Haute-Savoie.

#### **Consignes relatives aux masques**

- le port des masques filtrants FFP2 est réservé aux seuls personnels soignants pratiquant des soins hospitaliers invasifs (soins intensifs) ;
- le port des masques chirurgicaux (anti-projections) est réservé aux personnes malades, aux praticiens de santé recevant des malades, aux personnes chargées du secours à victimes et des transports sanitaires ;
- le reste de la population ne doit pas porter de masque. Les officines ont été invitées à ne pas diffuser de masques en dehors des cas mentionnés plus haut.

#### **Consignes relatives aux évènements et rassemblements publics**

- Annulation de tout évènement public dans les clusters (cf ci-dessus) ;
- Annulation de tout évènement public rassemblant plus de 5000 personnes dans un espace confiné ;
- Décision d'annulation au cas par cas par les préfets en lien avec les maires pour les évènements, y compris en milieu ouvert, rassemblant des populations issues de zones concernées par la circulation du virus et de zones non encore infectées.

### **Consignes grand public (cf pièce jointe)**

- Lavage régulier des mains
- On tousse et on éternue dans son coude
- On utilise des mouchoirs à usage unique
- On ne se sert plus la main
- On appelle le 15 si symptômes
- On reste chez soi si on est malade
- On ne porte pas de masque si on n'est pas malade

Pour vous permettre de répondre aux questions qui peuvent vous être posées, notamment pour les services accueillant du public, vous pouvez les orienter vers le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> où ils trouveront les informations utiles concernant les mesures prises en France et les règles à suivre ainsi qu'une Foire Aux Questions. Un numéro vert est également ouvert 24h/24h pour répondre aux questions : **0 800 130 000**.

Vous pouvez également consulter le site de l'ARS Normandie (<https://www.normandie.ars.sante.fr/>) et le compte facebook (<https://www.facebook.com/arsnormandie>).